



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2025-2026**

Licence Professionnelle Développement de projets de territoires

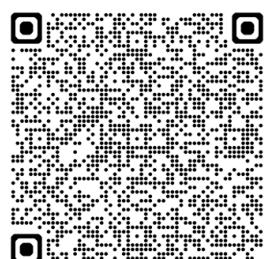
Parcours : Agir pour la transition écologique

Conseil de Gestion : avis favorable le 03/07/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Jean-Charles EDOUARD et Frédéric FAUCON**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Agir Pour la Transition Ecologique	JC EDOUARD	j-charles.edouard@uca.fr

Contact en scolarité : geographie.lcsh@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Agir pour la transition écologique	12 semaines minimum	avril/juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

Frédéric FAUCON : frederic.faucon@uca.fr

Une fois le minimum atteint, les étudiant.es peuvent faire un nouveau stage s'il est à minima de 154h.

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Parcours Agir pour la transition écologique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Maîtriser	50-52-54	9	X	
Analyser	51-53-55-59-62-63	18	X	
Connaître	56-57-58-60-61	15	X	
Agir	64-65	18		X

LICENCE PROFESSIONNELLE Agir pour la transition écologique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **30** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MAÎTRISER	UE 50 Qu'est ce qu'un territoire ?	3													
	EC Qu'est ce qu'un territoire ?		1	EvC	100	2	E		1	E	2h	1	O	20min	
	UE 52 La transition écologique : de quoi parle-t-on?	3													
	EC La transition écologique : de quoi parle-t-on?		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
	UE 54 Territoires et changement climatique	3													
	EC Territoires et changement climatique		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
1	UE 51 Etudier les territoires	3													
	EC Etudier les territoires		1	EvC	100	2	E		1	*	1h	1	E	2h	
	UE 53 La transition écologique et projets de territoire	3													
	EC La transition écologique et projets de territoire		1	EvT		1	M					1	O	*	
	UE 55 La transition écologique à l'épreuve du terrain	3													
	EC La transition écologique à l'épreuve du terrain		1	EvT		1	M					1	E	1h	
	UE59 Connaitre des outils cartographiques	3													
	EC Connaitre des outils cartographiques		1	EvC	100	2	A	2h	1	A	1h	1	A	1h	

	UE 56 Initiation au droit de l'aménagement et de l'environnement	3												
1	EC Initiation au droit de l'aménagement et de l'environnement		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	UE5 57 Urbanisme et documents d'aménagement	3												
	EC Urbanisme et documents d'aménagement		1	EvC	100	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 58 Mobilités durables	3												
	EC Mobilités durables		1	EvT		1	M					1	O	*
		30												
2	UE 60 RSE et alimentation	3												
	EC Les démarches RSE		0,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	EC L'alimentation durable		0,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 61 Economie sociale et solidaire	3												
	EC Economie sociale et solidaire		1	EvT		1	M					1	E	1h
MAÎTRISER	UE 62 Animation de projets et communication	3												
	EC Animation de projets et communication		0,5	EvT		1	M					1	O	*
	EC Langues et accompagnement à l'emploi		0,5	EvT		1	O	1h				1	O	1h
AGIR	UE 64 Projet tutoré	9												
	EC Projet tutoré		1	EvC	100	2	M et S	**	2	M et S		1	O	*
	UE 65 Stage	12												
	EC Stage		1	EvC	100	2	M et S	**	2	M et S		1	O	
		30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* UE 51 - UE 53 - UE 58 - UE 62 - UE 64 : 15 mn prépa/15-20mn présentation

UE 59 A : exercice informatique (utilisation des logiciels et analyse des résultats)

** UE 64 et 65 : La soutenance des stages et des projets tuteurés comprend une présentation orale du candidat d'une vingtaine de minutes et un entretien avec le jury qui dure entre 30 et 45 minutes environ (elle s'ajoute au rapport écrit du projet tuteuré et du stage).